

L'adaptation de l'offre de formation

COMPTÉ RENDU DE LA CGT Finances Publiques

✉ : cgffinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : [facebook](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques) : [@cgf_finpub](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques) (Syndicat National CGT Finances Publiques) [twitter](https://twitter.com/cgffinancespubliques) : [@cgf_finpub](https://twitter.com/cgffinancespubliques) (CGT Finances Publiques)

Sur la gestion de la crise sanitaire en matière de formation professionnelle, notre regard est assez critique.

Dès la deuxième semaine de mars 2020, la CGT avait alerté la direction de l'enfip sur le nombre de suspicions de cas covid croissant dans les écoles ; Nous avons même décidé de ne pas animer la dernière HMI à Noisiel, estimant, à raison, que la santé des personnels était mise en danger du fait de l'insuffisance des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

Dans le même ordre d'idée, nous étions intervenus jusqu'au vendredi soir précédent le premier confinement pour que l'enfip diffère la formation initiale des agents C recrutés par voie de PACTE.

La réponse de l'administration était « nous appliquons les mesures gouvernementales » ne vous inquiétez pas.

Le même vendredi soir, les stagiaires ont été invités, dans la précipitation, à prendre leur portable et à rentrer chez eux.

Le suivi des cours en distanciel a eu du mal à démarrer, notamment à cause de gros problèmes de connexion au réseau.

À l'issue de la formation théorique, la CGT a dû intervenir à de nombreuses reprises pour que les contrôleurs et inspecteurs stagiaires puissent rejoindre leur lieu de stage dans de bonnes conditions.

L'administration s'est entêtée à rejeter nos propositions, à savoir, que les stagiaires effectuent leur stage au plus près de leur résidence familiale et de lever le caractère probatoire du stage des inspecteurs stagiaires.

Les cadres C recrutés par concours ont effectué leur stage en distanciel, parfois avec leur matériel personnel et n'ont pas perçu l'indemnité de stage. La CGT est intervenue il y a plusieurs semaines pour que ces stagiaires perçoivent la prime comme les autres publics, nous sommes toujours en attente de votre réponse.

L'administration a décidé que les lauréats de l'examen pro et de la liste d'aptitude de B en A ne suivraient pas la partie Bloc fonctionnel, les renvoyant vers les parcours de formation en cours de carrière.

Comme indiqué dans le document de travail les rentrées de septembre et d'octobre se sont déroulées en demi groupe puis en tout distanciel suite au 2e confinement.

Les personnes fragiles ont suivi l'intégralité de leur scolarité en distanciel. C'est grâce à l'action de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, que l'administration a finalement décidé de leur verser la prime de scolarité.

L'administration ne nous a pas permis de distribuer notre

presse aux stagiaires invoquant l'application stricte des gestes barrières. Pour autant cela n'a gêné personne qu'une boulangerie installe un stand dans le hall du bâtiment Montaigne et vende des viennoiseries... 2 poids, 2 mesures c'est malheureusement le constat que nous dressons.

La poursuite des scolarités en distanciel a entraîné une difficulté à intégrer les cours, un sentiment d'isolement, parfois d'abandon de la part des stagiaires.

Suite à nos demandes de suspensions des évaluations et de la levée du caractère pratique du stage probatoire, l'administration a allégé les scolarités des CS et des IS ne réglant en rien les problèmes de stress auxquels étaient confrontés les stagiaires.

Pour la 2e année consécutive, les aafip et les lep/la (pour la partie socle) déroulent leur formation en distanciel avec les mêmes problématiques que les promotions précédentes.

La formation continue a pour sa part été à l'arrêt total jusqu'à fin 2020 reprenant en 2021 selon un mode distanciel, présentiel, par demi groupe en fonction de la situation sanitaire.

En conclusion, la CGT Finances Publiques tient à saluer le professionnalisme et l'investissement sans faille des chargés d'enseignements sans qui la formation initiale des stagiaires aurait elle aussi été à l'arrêt total.

Nous formons le souhait que l'administration saura de son côté remercier cette investissement à sa juste valeur notamment en retirant son projet de durée maximale d'occupation sur poste.

Nous déplorons que sur les questions touchant aux « piliers » des scolarités rénovées, l'administration se soit arque-boutée ne voulant pas lâcher de lest pour faciliter la scolarité des stagiaires (école + stage).

Les stagiaires nous ont fait part de leur manque de soutien, voir de l'absence des équipes de directions des établissements, comme du siège... la communication reste à améliorer dernière exemple flagrant le retour en école décidé sans concertation et en informant les stagiaires au dernier moment.

Enfin, si la formation en distanciel peut s'avérer un moyen de substitution à la formation en présentiel en période de crise sanitaire, elle montre ses limites en termes d'émulation collective et de reformulation.

Pour la CGT Finances Publiques, lorsque la situation sanitaire, le permettra, elle devra être réservée à des publics ne pouvant pas se déplacer, nous pensons particulièrement aux personnes en situation de handicap et aux personnes aidantes.